

Fonds de Solidarité Logement
Accompagnement Logement
Chargé.e de mission solidarité logement
DTPAS du Douaisis
310 bis rue d'Albergotti
59500 DOUAI
Tél : +333 59 73 33 94
fsl.douaisis@lenord.fr

FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT

REPÉRAGE D'UNE PROBLÉMATIQUE LOGEMENT

Cette fiche est à compléter par la structure d'accueil lorsqu'une ou des problématiques nécessitant un accompagnement logement ont été identifiées.

Pour bénéficier d'une mesure d'accompagnement logement dans le cadre du FSL, le ménage doit répondre à deux critères liés :

- Aux ressources : le revenu du ménage ne doit pas dépasser 2 RSA,
- Et à la nature et l'importance des difficultés rencontrées (de logement ou financières).

Après instruction de cette demande par le secrétariat du FSL et au vu des problématiques rencontrées, un diagnostic social pourra être prescrit auprès d'un opérateur agréé afin d'identifier l'accompagnement logement le plus adapté.



IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Nom de la structure :
 Adresse de la structure :
 Téléphone : Adresse mail :
 Nom de l'intervenant :
 Adresse mail :
 Qualité et cadre d'intervention de l'accueillant :

Contact préalable nécessaire

IDENTIFICATION DU MÉNAGE

Nom et Prénom du demandeur :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Nom et Prénom du conjoint :
 Date de naissance : Lieu de naissance :
 Composition familiale : +
 Âge des enfants :
 Âge des autres personnes du foyer :
 Adresse courrier :
 Adresse lieu de vie :
 Téléphone : Typologie du logement :
 Nature et montant des ressources :
 Si connu, N°IODAS FSL :

Précisez la situation du ménage :

- Locataire du parc privé Hébergé chez un tiers
 Locataire du parc public SDF
 Locataire du parc SOLIHA Foyer ou résidence sociale (RHJ, FTM, centre maternel...)
 Hébergement d'urgence Propriétaire occupant
 CHRS

La famille a-t-elle un dossier de surendettement ? Oui Non

LES PROBLÉMATIQUES LOGEMENT REPÉRÉES

ACCÈS	MAINTIEN
<input type="checkbox"/> Sans domicile propre <input type="checkbox"/> Hébergé dans les dispositifs institutionnels <input type="checkbox"/> Détenteur d'un bail précaire <input type="checkbox"/> Vivant en surpeuplement extrême dans le parc privé <input type="checkbox"/> Vivant dans un logement déclaré insalubre <input type="checkbox"/> Couple, parent isolé, ou allocataire RSA vivant chez un tiers <input type="checkbox"/> En situation de perte irrémédiable du logement <input type="checkbox"/> Locataire avec taux d'effort trop élevés - hors procédure d'expulsion <input type="checkbox"/> Locataire avec taux d'effort trop élevés - procédure d'expulsion en cours	<input type="checkbox"/> Commandement de payer – impayés de loyer <input type="checkbox"/> Expulsion <input type="radio"/> Assignment <input type="radio"/> Commandement de quitter les lieux <input type="radio"/> Concours de la Force publique <input type="checkbox"/> Dettes multiples (Eau, électricité, gaz et loyer) <input type="checkbox"/> Suite refus FSL – maintien non durable (TE loyer <33%) <input type="checkbox"/> Conflits avec bailleur, fournisseur et voisinage <input type="checkbox"/> Problème de gestion du logement (hygiène, appropriation)

Le ménage a-t-il déposé une demande de logement ? Oui Non

Si oui, N° unique départemental :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Le ménage fait-il des recherches de logement dans le parc privé ? Oui Non

COMMENTAIRES ÉVENTUELS (PROBLÉMATIQUES LOGEMENTS, AUTRES PROBLÉMATIQUES)

La famille est-elle connue des sevcies sociaux (si oui dans quel cadre) ? Quelle est la demande de l'usager, son projet logement, les démarches en cours... (si besoin, joindre un rapport social circonstancié)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**AUTRES INTERVENANTS AUPRÈS DU MÉNAGE ET PROBLÉMATIQUE ABORDÉE
(UTPAS, TUTELLE, RÉFÉRENT, RSA, CMP)**

NOM DE L'INTERVENANT ET STRUCTURE	PROBLÉMATIQUE ABORDÉE

Au regard des problématiques rencontrées et en référence à la partie relative à l'accompagnement logement dans le Règlement Intérieur du FSL, un diagnostic sera sollicité auprès d'un opérateur.

Le (les) demandeur(s) déclare(nt) avoir été informé(s) par l'accueillant et accepte(nt) que les informations recueillies soient communiquées à un opérateur pour qu'un diagnostic de leur situation soit réalisé.

Fait à	Le
L'accueillant	Le (les) demandeurs
<i>(cachet et signature)</i>	<i>(signature)</i>

Visa du supérieur hiérarchique

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par le Département du Nord destiné à l'étude de votre demande de Fonds Solidarité Logement. Les destinataires des données sont les services du Département du Nord. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au secrétariat du Fonds Solidarité Logement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.